

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

**CAC/47 INF/3**

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

#### Quarante-septième session

#### Fonds fiduciaire du Codex : rapport d'activité

#### RÉSUMÉ

Le présent rapport porte sur 2023, huitième année d'existence du Fonds fiduciaire FAO/OMS du Codex 2 (FFC2). Il expose les principales réalisations, met en lumière les enseignements essentiels tirés de l'expérience et résume les aspects opérationnels et financiers des activités en 2023.

En 2023, les pays bénéficiaires du FFC2 ont poursuivi la mise en œuvre accélérée des activités de projet. Les pays d'exécution n'ont plus signalé de restrictions de santé publique ayant une incidence négative sur la mise en œuvre des projets. À la fin de l'année 2023, 50 pays avaient reçu le soutien du FFC2, et un financement avait été approuvé pour neuf autres pays.

Des évaluations a posteriori sont en cours ou en préparation pour les pays du cycle 1, qui tous les quatre ont achevé leurs projets FFC2. Cinq pays du cycle 2 et trois pays du cycle 3 ont achevé leurs projets en 2023. Le projet du cycle 4 associant le Cambodge et la République démocratique populaire lao a été remplacé par deux projets individuels prévoyant des activités conjointes. Les projets de l'Érythrée, de la Guinée-Bissau et du Libéria (cycle 5), ainsi que des Comores, du Niger, de l'Ouzbékistan, de la Zambie et du Zimbabwe (cycle 6) ont été lancés. Les premiers plans de mise en œuvre ont été établis pour les pays devant recevoir un appui au titre du septième cycle de financement du FFC2.

Fort du succès de la formation pilote de l'année précédente, le FFC2 a organisé en décembre 2023 un autre atelier sur les bonnes pratiques du Codex en collaboration avec le Ministère de la sécurité des aliments et des médicaments de la République de Corée. Des participants de cinq pays de trois régions du Codex ont suivi la formation.

Trois vidéos sur les résultats du FFC2 ont été réalisées en 2023, consacrées aux résultats des trois projets du FFC2 menés à bien en Azerbaïdjan, au Honduras et dans un groupe de trois pays, le Bhoutan, l'Inde et le Népal.

L'évaluation à mi-parcours du FFC2 s'est achevée en 2023 et ses résultats confirment la pertinence, la qualité et l'efficacité du Fonds fiduciaire. Les recommandations formulées au vu des résultats de l'évaluation ont été prises en compte afin d'augmenter encore l'efficacité du FFC2.

Pour le cycle 8, huit candidatures individuelles et une candidature de groupe ont été déposées. Cette situation correspond à la tendance observée les années précédentes : un nombre moins important de candidatures, mais de qualité relativement élevée.

Le principal problème auquel le FFC2 doit faire face est la baisse prévue des contributions financières et des engagements de soutien financier à long terme. Le FFC2 fonctionne presque à pleine capacité opérationnelle, mais les restrictions budgétaires dont les pays donateurs font état placent sous le signe de l'austérité les quatre dernières années de la deuxième phase du Fonds fiduciaire. Cette difficulté s'est également ressentie au niveau national à la fin de 2023, lorsque les activités ont dû être temporairement interrompues et les projets exécutés par étapes en raison du versement tardif des fonds attendus.

La situation financière globale du FFC2 reflète cette évolution, car pour la deuxième année consécutive, les dépenses totales ont dépassé le total des contributions reçues des donateurs. Étant donné que les prévisions de dépenses demeurent élevées pour les quatre dernières années du FFC2, la situation financière actuelle n'est pas viable. Il faut obtenir des fonds supplémentaires pour que le FFC2 puisse poursuivre ses activités.

#### A. RÉALISATIONS EN 2023

##### Exécution des projets de pays

À la fin de l'année 2023, 50 pays avaient reçu le soutien du FFC2, et un financement avait été approuvé pour neuf autres pays. En 2023, les restrictions dues à la pandémie ont été entièrement levées et, dans la mesure du possible, et les niveaux d'exécution des projets sont redevenus les mêmes qu'avant la pandémie.

L'exécution de la plupart des projets se déroule bien, les principales difficultés signalées étant des retards administratifs, des problèmes de coordination des activités associant plusieurs parties prenantes à un projet et l'interruption du financement de certains projets à la fin de 2023. À la fin de l'année 2023, cinq autres projets individuels et le premier projet de groupe du FFC2 ont été achevés.

#### État d'avancement des projets au 31 décembre 2023 :

- **Cycle 1 :** Les quatre projets sont achevés (Ghana, Kirghizistan, Madagascar et Sénégal).
- **Cycle 2 :** Quatre projets sont achevés (le projet de groupe Bhoutan-Inde-Népal, Guinée, Honduras et Rwanda) et quatre projets sont en cours d'exécution (Burkina Faso, Cabo Verde, Macédoine du Nord et Mali).
- **Cycle 3 :** Trois projets sont achevés (Bolivie, Gambie, Nigéria) et six projets sont en cours d'exécution (Bénin, Côte d'Ivoire, Cuba, Malawi, Turkménistan et projet de groupe Ouganda-Kenya-Tanzanie-Soudan du Sud-Burundi).
- **Cycle 4 :** Huit projets sont en cours d'exécution (Azerbaïdjan, projet de groupe El Salvador-Guatemala, Cambodge, Guyana, Kazakhstan, Maurice, Samoa et Tonga), un pays prépare l'exécution de son projet (République démocratique populaire lao).
- **Cycle 5 :** Six projets sont en cours d'exécution (Érythrée, Éthiopie, Guinée-Bissau, Libéria, Maldives et Timor-Leste), et le financement d'un projet a été approuvé (Fidji).
- **Cycle 6 :** Cinq projets sont en cours d'exécution (Comores, Niger, Ouzbékistan, Zambie et Zimbabwe), et le financement de trois projets a été approuvé (Pakistan, Sierra Leone et Syrie).
- **Cycle 7 :** Le financement de sept projets a été approuvé (Botswana, Îles Cook, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Tadjikistan et Vanuatu).

#### Problèmes rencontrés dans l'exécution des projets

Au moment où il entre dans ses quatre dernières années, le Fonds fiduciaire est confronté à une diminution notable des engagements de financement annuels et pluriannuels de ses donateurs habituels. Ceux-ci invoquent des restrictions budgétaires au niveau national comme principale raison de ces réductions et soulignent qu'il est difficile d'engager des fonds sur plusieurs années. La sécurité de la planification étant indispensable pour que le FFC2 puisse s'engager à soutenir durablement les projets de pays, la bonne exécution des projets, et plus encore l'inclusion de nouveaux projets, seront problématiques s'il est impossible d'obtenir des fonds supplémentaires pour les années restantes du Fonds fiduciaire.

À la fin de l'année 2023, une interruption temporaire de la chaîne de financement, due à un retard dans la réception des fonds et leur distribution entre les organismes d'exécution, a déjà amené le secrétariat du Fonds fiduciaire à suspendre temporairement la réalisation de nouvelles activités de projet. Bien qu'elle ne soit que temporaire, cette situation a eu une incidence sur l'exécution des activités de projet. Afin que l'exécution des projets se poursuive sans heurts dans les pays bénéficiaires actuels, le secrétariat s'emploiera à mobiliser des ressources supplémentaires et réunira à nouveau la coalition des donateurs du FFC2 pour qu'ils s'engagent à soutenir durablement ce dernier.

Au niveau des pays bénéficiaires, les effets de la pandémie de COVID-19 sur les projets du FFC2 se manifestent désormais principalement par les demandes de prolongation des projets faites ces dernières années par la plupart des pays, en moyenne de 16 mois pour chaque projet. En 2023, il n'a été fait état d'aucune restriction de santé publique ayant entravé la mise en œuvre des activités.

Les principaux problèmes signalés par les pays étaient la coordination et la collaboration en temps opportun avec les parties prenantes nationales, les retards administratifs dans la coordination avec les organismes chefs de file de la FAO et de l'OMS au niveau national, et la perturbation de la chaîne de financement mentionnée plus haut, qui a touché plusieurs pays à la fin de 2023 et au début de 2024. En dehors de cette perturbation temporaire, la plupart des problèmes de coordination signalés sont en passe d'être résolus au niveau local, car ils font partie du processus d'apprentissage visant à renforcer les capacités des bureaux nationaux du Codex qui opèrent au niveau national et international.

#### Renforcement des synergies : deuxième formation pilote mondiale sur les bonnes pratiques du Codex

En décembre 2023, le Fonds fiduciaire du Codex a organisé un deuxième atelier sur les bonnes pratiques du Codex en collaboration avec le Ministère de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments de la

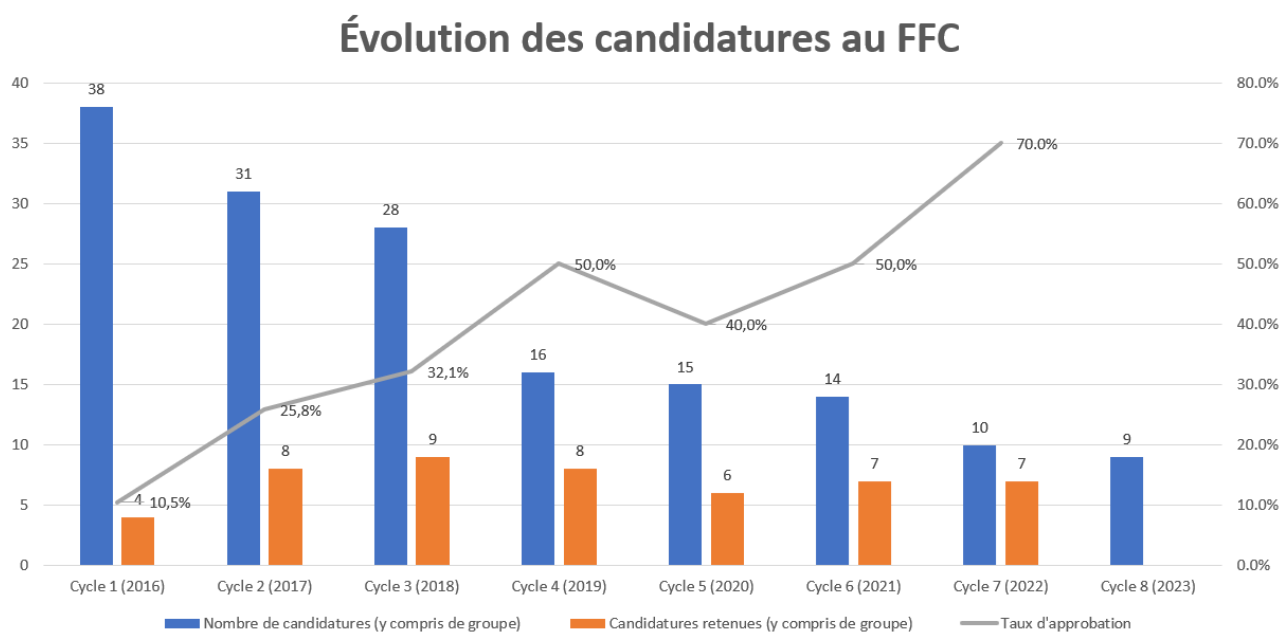
République de Corée. Quinze participants de cinq pays bénéficiaires du FFC2 (Honduras, Inde, Malawi, Nigéria et Ouganda) ont postulé avec succès et ont été sélectionnés pour participer à la formation. L'expérience ayant été concluante l'année dernière, la formation de 2023 a été structurée de la même façon, en combinant des exposés sur les aspects essentiels du système et des procédures Codex en République de Corée avec des visites sur le terrain, cette fois-ci dans une usine alimentaire à la pointe de la technologie et chez un fabricant de produits alimentaires traditionnels de taille moyenne.

La formation a été jugée très utile par les participants, qui ont pu faire des rapprochements entre le cas de la Corée et les problèmes auxquels leur pays est confronté. À l'issue de discussions animées, ils ont formulé des conclusions précises sur la façon dont les enseignements de cette formation pouvaient être appliqués dans différents pays, en s'appuyant sur le soutien fourni dans le cadre des projets du FFC2 en cours d'exécution.

### Observation des tendances

La figure ci-dessous donne un aperçu du nombre de candidatures reçues et de projets financés au titre des cycles d'appui du FFC2 jusqu'à présent. La tendance persistante à la baisse du nombre de candidatures correspond à ce que l'on a observé ces dernières années, à savoir la diminution du nombre de pays qui remplissent les conditions requises pour prétendre à un appui du FFC2 et qui n'en ont pas encore bénéficié. Les pays restants, soit n'ont pas répondu à l'appel à candidatures, soit n'ont pas été retenus lorsqu'ils ont présenté leur candidature par le passé.

Figure 1 : Évolution des candidatures au FFC2 (2016-2023)



Le secrétariat du FFC2 a continué, en collaboration avec les comités régionaux de coordination du Codex et les fonctionnaires régionaux FAO/OMS, d'organiser des formations sur le processus de candidature au FFC2, ainsi que sur l'utilisation de l'outil de diagnostic FAO/OMS pour l'autoévaluation du programme national du Codex. En 2023, le secrétariat du FFC a organisé trois webinaires de formation pour six régions du Codex.

La proportion croissante de candidatures retenues au cours des dernières années montre que la formation régulière et l'appui plus personnalisé assurés par les bureaux régionaux de la FAO et de l'OMS portent leurs fruits. L'un des éléments clés d'une demande de financement par le FFC2 est la réalisation par le pays demandeur d'un autodiagnostic de son système national Codex. Comme la qualité de ces évaluations s'améliore également, les pays en tirent des leçons utiles et appréhendent mieux les problèmes et les lacunes concernant les structures et systèmes nationaux du Codex.

## B. GOUVERNANCE

Le Comité directeur du FFC2, composé de membres du secrétariat du Codex, de la FAO et de l'OMS, s'est réuni aussi souvent que nécessaire, soit 10 fois en 2023. Conformément à son mandat, qui est de statuer sur les questions intéressant les activités de base du FFC2 afin que le secrétariat prenne les mesures nécessaires, le Comité directeur a pris les décisions relatives au financement au titre du cycle 7, a tranché des questions concernant des projets de pays individuels et a fourni des orientations sur des aspects opérationnels du FFC2. En décembre 2023, à la suite d'une perturbation du flux de liquidités du FFC2, le Comité directeur a décidé d'interrompre temporairement la mise en œuvre de nouvelles activités pour les projets du FFC2 en cours d'exécution. Cette mesure temporaire a été rendue nécessaire par des retards dans la réception des fonds

des donateurs et dans leur distribution entre les organismes d'exécution.

La réunion annuelle du Groupe consultatif du FFC2 s'est tenue en ligne le 8 juin 2023 et a porté sur les résultats de l'évaluation à mi-parcours du FFC2 et les recommandations formulées au vu de ces résultats. Le Groupe consultatif s'est dit favorable aux mesures proposées pour améliorer l'efficacité du FFC2. L'une de ces propositions consiste à mettre en place un modèle de candidature à plusieurs niveaux tenant compte de l'importance du soutien à fournir aux pays candidats en fonction de la situation de chacun d'entre eux selon les critères de l'Organisation des Nations Unies (ONU). À condition qu'un financement suffisant soit disponible lors du prochain cycle de candidatures, ce modèle à plusieurs niveaux serait envisagé en remplacement du modèle habituel.

### C. COLLECTE DE FONDS EN 2023

En 2023, les donateurs ont continué de soutenir le FFC2 en renouvelant leurs contributions annuelles et en effectuant les versements prévus dans les accords pluriannuels.

Conformément à la tendance observée l'année précédente, en 2023, les dépenses ont de nouveau dépassé les fonds reçus des donateurs. Compte tenu du nombre croissant de projets exécutés à pleine capacité, le solde glissant du FFC2 au cours des dernières années a notablement diminué.

Il ressort des discussions bilatérales qui ont eu lieu avec les donateurs précédents et actuels du FFC2 en 2023 que des contraintes budgétaires et les incertitudes liées aux changements politiques limiteront probablement les contributions annuelles totales au FFC2 dans les années qui viennent. Les incertitudes actuelles limitent également les chances de conclure des accords pluriannuels ou d'autres formes d'engagements à long terme.

Étant donné que les années restantes du FFC2 seront consacrées à l'achèvement des projets en cours, les contributions annuelles totales des donateurs devront augmenter pour pouvoir mener à bien les activités en cours, et à plus forte raison pour inclure de nouveaux pays bénéficiaires. Le FFC continuera de collaborer et de dialoguer avec les donateurs habituels et potentiels dans le but d'obtenir un flux de financement durable pour le FFC2.

Le nombre total de donateurs du FFC2 est resté stable, à savoir 16 : l'Allemagne, le Canada, la Commission européenne, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, l'Inde, l'Irlande, le Japon, la Malaisie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la République de Corée, le Royaume-Uni et la Suisse. Parmi ceux-ci, la Commission européenne, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, le Japon, les Pays-Bas, la République de Corée et la Suisse ont apporté un soutien financier au FFC2 en 2023.

### D. COMMUNICATION

En 2023, le FFC, en collaboration avec le secrétariat du Codex, a commandé la réalisation de trois vidéos présentant les résultats de trois projets du FFC2 dans différentes régions du Codex. Les différents projets individuels en Azerbaïdjan et au Honduras ont été présentés ainsi que le projet associant le Bhoutan, l'Inde et le Népal, qui illustre les effets du travail en réseau au niveau sous-régional en plus du renforcement des capacités au niveau national. Mettant en évidence les résultats obtenus dans le cadre de ces projets très différents, les vidéos sont un moyen d'intéresser des pays bénéficiaires potentiels et d'attirer l'attention sur les progrès accomplis grâce aux activités mises en œuvre dans le cadre du FFC2.

### E. SUIVI ET ÉVALUATION

#### Résultats 2023 – cadre logique

Le cadre de suivi et d'évaluation a été approuvé par le Comité directeur et le Groupe consultatif du FFC2. Tous les indicateurs-cadres ne sont pas évalués dans le présent rapport, car certains ne seront mesurés que si les activités ont lieu (par exemple, les cours de formation FAO/OMS sur le Codex) ou ne pourront l'être qu'une fois le projet achevé.

Indicateur de performance	Valeur de référence fin 2022	Cible	Données sur la performance	Autoévaluation
<b>Produit 1 – Les pays bénéficiant d'un appui enregistrent des progrès réguliers.</b>				
1.1 Nombre de pays financés dans le cadre de candidatures individuelles ou de groupe	7 pays sélectionnés en 2022 : Comores, Niger, Ouzbékistan, Pakistan, Sierra Leone, Zambie, Zimbabwe  (52 au total depuis la création du FFC2)	Augmentation du nombre de pays d'une année sur l'autre	7 pays sélectionnés en 2023 (Botswana, Îles Cook, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Tadjikistan, Vanuatu)  (59 au total depuis la création du FFC2)	Annuel – Réalisé  Total – Réalisé

Indicateur de performance	Valeur de référence fin 2022	Cible	Données sur la performance	Autoévaluation
<b>Produit 2 – Les capacités du personnel technique prenant part aux activités du Codex ont été renforcées grâce aux activités des projets, à la mise en commun des réalisations des projets et aux formations et ateliers FAO/OMS financés par le FFC2.</b>				
2.1 – Nombre et type d'activités financées dans les pays où sont exécutés des projets (projets individuels ou projets de groupe)	115	Financement d'un vaste ensemble d'activités <sup>1</sup>	Plus de 150 activités en 2023, énumérées dans le présent rapport dans la section consacrée aux activités	Réalisé
2.2 – Le personnel technique prenant part aux activités du Codex dans les pays bénéficiaires travaille différemment (et notamment, participe différemment aux réunions du Codex) grâce à ces apports.	En 2022, les pays bénéficiaires qui ont participé à la 45 <sup>e</sup> session de la Commission du Codex y ont pris une part active et ont indiqué avoir renforcé leur participation aux réunions des comités.	À la fin du projet, chaque pays doit prouver d'une ou de deux façons qu'il travaille différemment.	En 2023, les pays bénéficiaires ont continué de faire état d'une participation renforcée aux réunions des comités, en présentiel et en distanciel.	Réalisé
2.3 – Nombre de produits/réalisations issus d'un projet de pays qui sont diffusés largement pour que tous les pays puissent les utiliser	10 documents (produits/réalisations) dans la bibliothèque de la communauté du FFC2	Augmentation du nombre de produits/réalisations d'une année sur l'autre	18 documents (produits/réalisations) dans la bibliothèque de la communauté du FFC2	Réalisé
2.5 – Taux élevé de satisfaction des participants aux cours de formation/ateliers organisés et/ou financés	s. o.	Taux de satisfaction de 80 %	Le taux de satisfaction a fait l'objet d'une enquête partielle. Les résultats correspondent à la cible fixée pour l'indicateur.	Partiellement réalisé

### Évaluation à mi-parcours du FFC2

L'évaluation à mi-parcours du FFC2 a pris fin au début de 2023. Le Comité directeur du FFC a tenu compte des recommandations découlant de l'évaluation, y compris celle de mettre au point un modèle de candidature à plusieurs niveaux pour que les candidats potentiels aient accès de manière plus équitable au soutien du FFC2, ainsi que de créer un pôle communautaire.

<sup>1</sup> Y compris les activités « novatrices » (accompagnement personnalisé, partenariat/création de réseaux Sud-Sud, formation adaptée, etc.) et les synergies avec les activités de la FAO et de l'OMS.

## F. INFORMATIONS FINANCIÈRES

On trouvera dans la présente section une synthèse des informations financières relatives au FFC2. Le solde d'ouverture, les contributions, les dépenses et le solde de clôture du Fonds fiduciaire en 2023 figurent dans le Tableau 1.

**Tableau 1**

<b>Solde, revenus et dépenses en 2023</b>	<b>USD</b>
Solde reporté de 2022	1 214 125
Montant net des contributions reçues en 2023	1 298 941
Dépenses effectuées en 2023, y compris les dépenses d'appui aux projets	1 893 650
<b>Solde fin 2023</b>	<b>619 416</b>

Les contributions et les dépenses par catégorie pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 sont indiquées dans le Tableau 2 et le Tableau 3 ci-dessous.

**Tableau 2**

<b>Contributions en 2023</b>	<b>USD</b>
<b>Commission européenne</b>	339 112
<b>États-Unis d'Amérique</b>	112 000
<b>Finlande</b>	54 825
<b>Japon</b>	34 954
<b>Pays-Bas</b>	424 628
<b>République de Corée</b>	232 370
<b>Suisse</b>	33 186
<b>Ajustement des fonds restitués aux donateurs en 2022 (ajustement 2023)*</b>	67 866
<b>Total</b>	<b>1 298 941</b>

\* En 2022, la FAO a dû restituer un montant de 387 639 USD de financement commun aux donateurs du FFC2. Après la clôture de l'exercice 2023, ce montant a été ajusté et s'établit à 319 773 USD. Le solde de 67 866 USD a été ajouté aux contributions reçues.

**Tableau 3**

<b>Catégories de dépenses 2023</b>	<b>USD</b>
<b>Appui aux pays</b>	1 315 740
<b>Suivi et évaluation</b>	34 500
<b>Administration des projets</b>	55 419
<b>Dépenses de personnel</b>	332 412
<b>Dépenses d'appui aux projets</b>	155 580
<b>Montant total (y compris les dépenses d'appui aux projets)</b>	<b>1 893 651</b>

En 2023, les dépenses au niveau des projets de pays ont continué d'augmenter, car un nombre croissant de pays bénéficiaires actifs ont mis en œuvre leurs plans de travail. Les dépenses de la catégorie « Appui aux pays » englobent également le programme mondial de formation mené conjointement par le Fonds fiduciaire et le Ministère de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments.

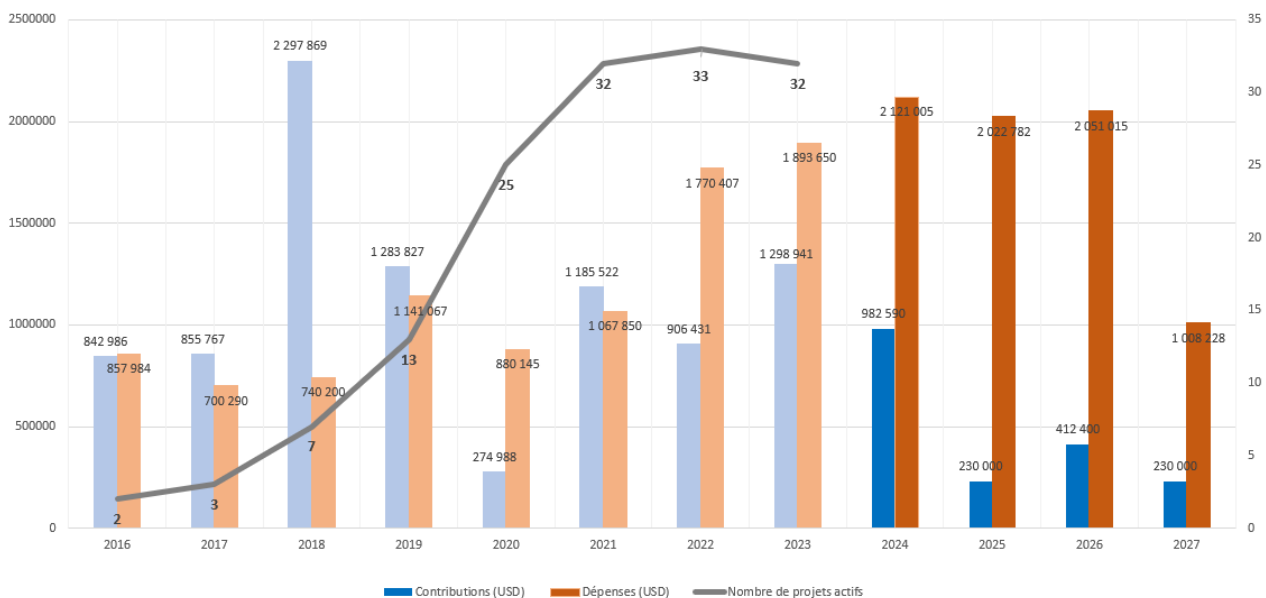
Les dépenses de la catégorie « Administration des projets » comprennent les dépenses au niveau du

secrétariat, y compris les frais de déplacement, la traduction des rapports, l'envoi de courrier et les frais de communication. La catégorie « Suivi et évaluation » regroupe les dépenses relatives à l'évaluation à mi-parcours du FFC2. Les « Dépenses de personnel » ont augmenté, car 100 % d'un équivalent plein temps d'appui administratif a été assuré pour le Fonds fiduciaire en 2023 dans le but de soutenir la mise en œuvre accélérée des activités de projet au titre du FFC2.

Les donateurs ont continué d'apporter un soutien essentiel aux opérations du Fonds fiduciaire, pour un montant total de 1 298 941 USD, y compris l'ajustement des fonds restitués aux donateurs de la FAO en 2022, comme indiqué dans le Tableau 2 ci-dessus.

Comme l'illustre la Figure 2, pour la deuxième année consécutive, en 2023, les dépenses ont dépassé les contributions financières reçues de la communauté des donateurs du FFC2. Bien que l'exercice se soit clos par un solde positif de 619 416 USD, la tendance actuelle n'est pas viable, car les dépenses annuelles devraient être plus élevées pour les années restantes du FFC2.

**Figure 2 : Liquidités du FFC2 (historique : 2016-2023 et prévisions : 2024-2027)**



Le CTF2 fonctionne sur la base des flux de trésorerie, en imputant les activités prévues sur les contributions attendues des donateurs pour financer un ensemble de projets dans les pays. Afin de prévoir les besoins financiers du FFC2 lors des dernières années de son existence, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 2027, on a comparé les dépenses prévues aux contributions des donateurs déjà obtenues pour la période 2024-2027.

Le Tableau 4 montre les flux de trésorerie prévus du FFC2 pour quatre années civiles complètes. Les prévisions de dépenses reposent sur l'hypothèse d'une poursuite des activités du FFC2 au rythme actuel, y compris la pleine exécution, l'achèvement et l'évaluation des projets en cours et approuvés lors des cycles 1 à 7. Les contributions prévues des donateurs comprennent les engagements reçus jusqu'en juin 2024 inclus. Un financement prévisible et durable est nécessaire pour répondre aux besoins financiers prévus au cours des prochaines années civiles.

Tableau 4

<b>Fonds fiduciaire FAO/OMS du Codex 2</b>				
<b>PRÉVISIONS DES FLUX DE TRÉSORERIE SUR 4 ANS (CHIFFRES NETS)</b>				
	<b>Total 2024</b>	<b>Total 2025</b>	<b>Total 2026</b>	<b>Total 2027</b>
<b>SOLDE DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE</b>	<b>619 416 USD</b>	<b>-518 999 USD</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Contributions des donateurs</b>	<b>982 590 USD</b>	<b>230 000 USD</b>	<b>412 400 USD</b>	<b>230 000 USD</b>
<b>MONTANT TOTAL DES LIQUIDITÉS DISPONIBLES</b>	<b>1 602 006 USD</b>	<b>-288 999 USD</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Coût fixe (secrétariat)</b>	<b>421 000 USD</b>	<b>439 650 USD</b>	<b>445 892 USD</b>	<b>602 228 USD</b>
<b>Coûts variables (appui aux pays)</b>	<b>1 700 005 USD</b>	<b>1 583 132 USD</b>	<b>1 605 123 USD</b>	<b>406 000 USD</b>
<b>MONTANT TOTAL DES DÉCAISSEMENTS</b>	<b>2 121 005 USD</b>	<b>2 022 782 USD</b>	<b>2 051 015 USD</b>	<b>1 008 228 USD</b>
<b>SOLDE DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE</b>	<b>-518 999 USD</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
		<b>2 311 781 USD</b>	<b>3 950 396 USD</b>	<b>4 728 624 USD</b>